

L'AGRICULTURE...  
ÇA S'APPREND !



**ADEAR DU LOT**  
agriculturepaysanne.org



# CATALOGUE DE FORMATION

1<sup>er</sup> semestre 2022

# SOMMAIRE

Conseils pour les participants .....	p. 3
Présentation de l'ADEAR du Lot.....	p. 5
Présentation de l'AFOCG Quercy .....	p. 7
Liste des formations par thème .....	p.9
Détails des formations .....	p.14
La prise en charge des formations .....	p.36
Le crédit d'impôt formation .....	p.36
Le service de remplacement .....	p.37
Pour nous joindre.....	p. 38

Les formations proposées sont mises en place grâce au concours financier de



# CONDITIONS GÉNÉRALES DES FORMATIONS

Les formations sont destinées en priorité aux agriculteur·rices éligibles à VIVEA (chef d'exploitation, conjoint collaborateur, cotisant de solidarité) ainsi qu'aux porteurs et porteuses de projet ayant un PPP validé.

Les personnes qui ne sont pas éligibles aux fonds VIVEA peuvent participer aux formations dans la limite des places disponibles.

Vous êtes invité·es à communiquer vos besoins en formation s'ils ne font pas partie de l'offre présentée ici auprès de l'ADEAR ou de l'AFOCG afin de participer à l'évolution de ce catalogue qui est édité deux fois par an.

## INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUPRÈS DE LA STRUCTURE ORGANISATRICE

Pour vous inscrire, contactez la structure référente de la formation concernée.

Merci d'adresser l'original de votre attestation MSA si vous êtes cotisant depuis moins de deux ans. Si vous êtes porteur de projet inscrit en parcours PPP, des pièces justificatives vous seront demandées lors de votre inscription (l'original de l'attestation des conditions d'éligibilité au financement de VIVEA délivré par le CEPPP et la copie du PPP notamment).

Nous vous invitons à vous inscrire **au plus vite et dans un délai de 15 jours avant la formation au plus tard** pour permettre une bonne organisation. Vous recevrez une confirmation d'inscription par mail et les informations logistiques une semaine avant la formation au plus tard.

Toute annulation d'inscription doit être signalé par téléphone 72h avant le début de la formation.

## COÛT DES FORMATIONS

La majorité des formations peuvent être financées par VIVEA (plafond de 2 250 € par an et par personne) ou par d'autres financeurs (OCAPIAT, CPF, OPCO, Pôle Emploi, etc.). Le cas échéant, le montant de la participation et les modalités de règlement sont précisés sur le programme de la formation, dans le catalogue ou sur demande. Pour les personnes qui n'auraient pas accès à des financements, l'adhésion est proposée et une participation peut être demandée.

Le repas et les frais de déplacement sont à la charge des stagiaires.

## LES HORAIRES... RESPECTEZ-LES !

Par respect pour les organisateurs, les intervenants ainsi que le groupe merci d'arriver à l'heure ou de prévenir en cas de retard afin de ne pas pénaliser l'ensemble des participants.

## LES REPAS... SOUVENT PARTAGÉS !

Pour la grande majorité des formations proposées, les repas seront pris sur place avec le groupe de stagiaires. Le principe : chacun·e amène de quoi partager et nourrir l'intervenant·e et le ou la formateur·rice.

Vous êtes évidemment libre de choisir un autre moyen de restauration à vos frais.

## COVOITURAGE

Les personnes inscrites reçoivent 1 ou 2 jours avant la formation, par mail, la liste des personnes participantes, leurs coordonnées et lieu d'habitation afin que vous puissiez vous organiser pour le covoiturage.

## ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer l'accès en fonction du type de handicap, et si besoin trouver des solutions.

## NOS FORMATIONS... MÉTHODES ET ÉVALUATION

Nos méthodes de formation sont adaptées aux attentes des stagiaires, assurées par des formateurs et intervenants compétents et pédagogues. Une évaluation systématique de la satisfaction et des acquis est réalisée auprès des stagiaires, respectivement par une fiche à remplir et par une fiche à remplir et/ou une mise en situation adaptée au thème de la formation. En participant à une formation de ce catalogue, vous vous engagez à répondre à cette évaluation. Une attestation de participation est délivrée en fin de formation, validant vos compétences acquises.

## CONTACTS

Pour chaque formation, il y a une personne qui est « responsable pédagogique ». Cette personne est garante de la préparation de la formation, de son déroulement et du suivi, en lien avec les stagiaires et l'éventuel intervenant. **Vous retrouverez les contacts des structures en fin de catalogue.**

Toute réclamation portant sur le déroulement ou le contenu d'une formation doit être formulée par écrit et transmise au responsable de stage dans un délai de 15 jours après la clôture de la formation. Une réponse sera formulée au pétitionnaire dans un délai de 15 jours.

## L'ADEAR DU LOT, ORGANISME DE FORMATION

### L'ASSOCIATION

L'ADEAR du Lot, Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural, est une association qui œuvre dans le Lot depuis 2001, **au service des agriculteurs et des porteurs de projet et en faveur de l'agriculture paysanne**. Nos 3 missions principales sont l'accompagnement à l'installation, l'accompagnement à la transmission et l'accompagnement technique via notamment l'organisation de formations.

### LA FORMATION AUTOUR DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Tout notre projet associatif tourne autour de l'agriculture paysanne et vise à encourager et soutenir les agriculteurs qui s'engagent vers cette agriculture. **L'ADEAR a développé des formations techniques pour les agriculteurs et les porteurs de projet en lien avec le projet d'agriculture paysanne**, en réponse à leurs besoins particuliers, aux problématiques du moment (les changements de la PAC, les nouveaux statuts, les aides à l'installation, la pluriactivité, les techniques en production animale, végétale,...) et en réponse aux besoins de groupe d'agriculteurs (création de collectif pour la commercialisation, le matériel, l'installation à plusieurs...).

L'agriculture paysanne vise à :

- favoriser l'**autonomie** des fermes (décisionnelle, financière, technique) ;
- vivre décemment de son métier ;
- travailler avec la nature ;
- participer au développement local ;
- développer la **qualité** et le **goût** des productions agricoles ;
- améliorer la **transmissibilité** des fermes.



## L'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ AGRICOLE

Vous souhaitez nous rencontrer, nous vous proposons un **accueil collectif** mensuel d'une demi-journée. Ce premier accueil, basé sur l'échange, a pour objectif de rencontrer l'ADEAR, de rencontrer d'autres porteurs de projet et d'intégrer un réseau. Vous y trouverez les réponses aux premières questions que vous vous posez sur la bonne marche à suivre pour mener à bien votre projet agricole.

Après ce premier accueil, vous pourrez bénéficier d'un accompagnement individualisé grâce à nos actions collectives :

### **Des temps collectifs, surtout**

Vous pourrez avancer sur votre projet en participant aux temps collectifs que nous avons développés. C'est le mode à privilégier pour être accompagné. Retrouvez les dates dans ce programme dans la rubrique installation notamment.

### **Des rendez-vous individuels possibles**

Un accompagnement individuel adapté pourra vous être proposé pour des points particuliers du montage du projet qui ne peuvent être abordés en collectif (relationnel, ré-orientation du projet, etc.) ou pour le montage administratif des dossiers de subvention (PASS Installation ou DJA).

Ces entretiens individuels ont également lieu pour la mise en place de **stages** en exploitation, l'accompagnement des **CEFI** et le suivi post-installation.

### **Combien ça coûte de se faire accompagner ?**

Le coût de l'accompagnement est pris en charge par la Région Occitanie. Par contre, il est nécessaire d'[adhérer à l'ADEAR](#) pour se faire accompagner.

## SE PRÉPARER À TRANSMETTRE

Parce qu'une transmission est un véritable projet professionnel, le Parcours Transmission vous propose :

- des outils pour vous aider dans la prise de décision puis le passage à l'action ;
- un réseau d'associations professionnelles qui vous accompagnent ;
- des paysans et des porteurs de projets avec qui partager et progresser ;
- une **formation de 3 jours en fin d'année** avec nos partenaires (AFOCG Quercy, Terres de liens...) ;
- un accompagnement personnalisé : inscrivez-vous à un « Point info transmission » !



**L'ADEAR peut également vous proposer l'accompagnement dans le cadre de l'installation-reprise via les CEFI. Ce dispositif, Contrat Emploi Formation Installation qui existe depuis plusieurs années, permet à un cédant et un repreneur de travailler ensemble et d'être rémunéré pendant plusieurs mois afin de faire un réel travail de transmission.**



Place de la halle - 46 320 ASSIER  
afocg.quercy@gmail.com  
09.80.78.99.86 / 06.95.18.88.15

## L'AFOCG QUERCY, ORGANISME DE FORMATION

L'Association de Formation Collective à la Gestion du Lot existe depuis plus de 30 ans. C'est un organisme de formation qui fonctionne aujourd'hui grâce à l'adhésion de plus de 100 exploitations agricoles, associations et CUMA.

L'objectif premier de notre AFOCG est de favoriser l'autonomie et la responsabilisation des exploitant.es agricoles quant à la **gestion comptable, fiscale, juridique et humaine de leur exploitation agricole**.

### NOUS VALEURS

**« Accompagner des agriculteurs trices, des professionnels du monde rural,  
mais surtout des hommes et des femmes »**

Extrait de la charte du réseau Inter AFOCG

- Valorisation du vécu de la personne
- Recherche d'autonomie en favorisant la dynamique des projets
- Changements de regard pour aller plus loin que les modèles établis et innover
- Co-construction et apprentissage en groupe

### NOUS (HAMPS D'INTERVENTIONS)

- Comptabilité
- Gestion et économie
- Juridique et fiscalité
- Projet de développement individuel et collectif
- Relations humaines
- Informatique

### L'ORGANISATION DES FORMATIONS

Nos formations sont animées par nos formatrices Ingrid, les Aurélie's, Katy et/ou par nos partenaires (Expert-comptable, juriste, intervenants spécialisés, etc.). Suivant les inscriptions, ces formations se déroulent sur les fermes ou dans nos locaux à Assier.

Nous avons deux types de formation :

- La formation COMPTA, sous condition d'adhésion à l'AFOCG (**feuille ci-après**) ;
- Les formations à thème que vous trouverez plus loin dans ce catalogue.

# - FORMATION COMPTA -

## Maitriser sa comptabilité pour produire ses résultats annuels, les déclarer et les analyser

Vous êtes agriculteur·trice et vous souhaitez réaliser votre compte vous-même : rejoignez la formation COMPTA de l'AFOCG QUERCY !

**Cette formation doit vous permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour établir votre comptabilité afin de comprendre vos chiffres, maitriser les enjeux financiers et ainsi gagner en autonomie décisionnelle sur la conduite de votre ferme.**

◇ **Durée** : 3 à 4 jours

◇ **Dates** : réparties entre juin 2022 et mars 2023

◇ **Lieu** : sur les fermes ou dans nos locaux à Assier

◇ **Prérequis** : avoir suivi la formation « les enjeux administratifs sur ma ferme »

◇ **Méthodes pédagogiques** : Travail en salle avec matériel informatique. L'intervenant reprendra clairement chaque thème comptable et répondra aux diverses questions en s'appuyant sur un diaporama et/ou un paper board.

◇ **Modalités d'évaluation** : Bilan en fin de formation et mise en situation



### OBJECTIFS



- / être capable de réaliser toute sa comptabilité
- / s'approprier les notions de base de gestion : rangement / facturation
- / apprendre à clôturer son exercice comptable en respectant les étapes
- / savoir analyser ses résultats et les comprendre
- / apprendre à faire ses déclarations sociales et fiscales

### RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES



Ingrid Poudret / Aurélie Challancin / Aurélie Moreira / Katy Amilhaud

### COÛT DE LA FORMATION



Crédit Vivéa 630€ (3 jours) ou 840€ (4 jours)

+ Tarifs AFOCG disponibles sur notre page internet : <http://www.interafocg.org/afocg46>











#### **Accessibilité personnes en situation de handicap**

Nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer l'accès en fonction du type de handicap, et si besoin trouver des solutions.  
(référente handicap : Katy Amilhaud)






# LISTE DES FORMATIONS PAR THÈME


Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des formations proposées classées par thème. Pour une description plus détaillée, recherchez la formation dans le catalogue et **contactez la structure référente**, dont les coordonnées sont en dernière page.

Dates 2022	Titre	Intervenant	Structure référente	Référence dans le catalogue
<b>Production végétale</b>				
<b>31 janvier et 1 février</b>	Taille douce des arbres fruitiers	Jérémy BARRAULT, formateur Arboréal, arboriste	 ADEAR	<u><b>1</b></u>
<b>14 mars</b>	Choisir son séchoir solaire	Bruno LORTHIOIS, formateur à Alter'éco 30	 ADEAR	<u><b>2</b></u>
<b>15 mars</b>	Concevoir et construire sa serre bioclimatique	Bruno LORTHIOIS, formateur à Alter'éco 30	 ADEAR	<u><b>3</b></u>
<b>Production animale</b>				
<b>À définir</b>	J'apprends à parer les pieds de mes animaux : équins (chevaux et ânes)	Jean-Baptiste HANNEBICQUE, éleveur équin	 ADEAR	<u><b>4</b></u>
<b>13 et, 20 janvier, 3 et 10 février</b>	Éducation et dressage du chien de troupeau - initiation	Denis MALBOUYRES, éleveur et éducateur de chiens de travail	 ADEAR	<u><b>5</b></u>
<b>17 février et à définir</b>	Le comportement des animaux et la relation homme-animal	Marie-Christine FAVÉ, vétérinaire	 ADEAR	<u><b>6</b></u>
<b>03 mars, 07 avril et 05 mai</b>	Le chien, un outil pour éduquer son troupeau	Patrice PACAUD et David PLANQUE, Esprit troupeau	 ADEAR	<u><b>7</b></u>
<b>28 mars</b>	Soigner son élevage en homéopathie - initiation	Patrice ROUCHOSSÉ, vétérinaire homéopathe	 ADEAR	<u><b>8</b></u>
<b>29 mars</b>	Soigner son élevage en homéopathie - perfectionnement	Patrice ROUCHOSSÉ, vétérinaire homéopathe	 ADEAR	<u><b>9</b></u>
<b>21 avril</b>	Les arbres fourragers, une ressource précieuse pour l'autonomie de ma ferme	Jérôme GOUST, auteur de "les arbres fourragers" et paysan	 ADEAR	<u><b>10</b></u>






## Formation transversale

<b>date à définir</b>	Face aux aléas de la vie, quel statut matrimonial et quelle forme juridique nous protègent-ils au mieux ?	Jérôme Chaubet, avocat		<b><u>11</u></b>
<b>dates à définir</b>	Comprendre son stress pour gagner en sérénité dans son activité professionnelle	Corine CAPDEQUI-PEYRANERE		<b><u>12</u></b>
<b>16 février et 02 mars</b>	Réglementation et hygiène : la méthode HACCP obligatoire	Yves ARNAUD, CFPPA Aurillac		<b><u>13</u></b>

## Formation technique

<b>17 et 31 mars</b>	Initiation à la soudure : principes et application	François MONNIER, ferronnier métallier et paysan		<b><u>14</u></b>
----------------------	--	--	---	------------------

## Formation comptable / fiscale

<b>1<sup>re</sup> session : 18 février</b> <b>2<sup>e</sup> session : 9 juin</b>	Démarrer sa compta : les enjeux administratifs de ma ferme	Animatrice-formatrice de l'AFOCG Quercy		<b><u>15</u></b>
<b>22 mars et 5 avril</b>	Se mettre au clair avec ses contrats d'assurance	Patrick BARRAT, Consultant en assurances		<b><u>16</u></b>
<b>24 mars</b>	Comprendre la TVA et l'imposition sur le revenu	AFOCG Quercy		<b><u>17</u></b>
<b>14 avril</b>	Préparer son AG de GAEC : les bons comptes font les bons associés	AFOCG Quercy		<b><u>18</u></b>
<b>07 juin</b>	Travailler ensemble sans s'associer : entraide et banque de travail	AFOCG Quercy		<b><u>19</u></b>

## Installation, transmission

<b>À définir</b>	Travailler en collectif	Emilie PORTE, AFOCG	 <b>ADEAR</b>	<b><u>20</u></b>
1 <sup>re</sup> session : <b>24 fev., 1<sup>er</sup> et 9 mars</b> 2 <sup>e</sup> session : <b>9, 16 et 23 juin</b>	Chiffrer son projet - Réaliser son prévisionnel économique	ADEAR du Lot	 <b>ADEAR</b>	<b><u>21</u></b>
1 <sup>re</sup> session : <b>17 mars</b> 2 <sup>e</sup> session : <b>30 juin</b>	Les statuts en agriculture : juridique, social et fiscal	AFOCG Quercy	 <b>ADEAR</b>	<b><u>22</u></b>
1 <sup>re</sup> session : <b>22 mars</b> 2 <sup>e</sup> session : <b>2 juin</b>	Foncier et territoire	ADEAR du Lot	 <b>ADEAR</b>	<b><u>23</u></b>
<b>du 16 au 18 mai</b>	De l'idée... au projet	ADEAR du Lot	 <b>ADEAR</b>	<b><u>24</u></b>

# DÉTAIL DES FORMATIONS

## I - TAILLE DOUCE DES ARBRES FRUITIERS

<b>Date</b>	Lundi 31 janvier et mardi 1 février	<b>Intervenant</b>	Jérémy BARRAULT, formateur Arboréal, arboriste
<b>Durée</b>	2 jours	<b>Responsable pédagogique</b>	Aurore PÉGUIN <a href="mailto:formation-adearlot@orange.fr">formation-adearlot@orange.fr</a>
<b>Lieu</b>	À définir	<b>Crédit VIVEA</b>	175 € / jour

### Prérequis

Aucun

### Objectifs

- Être capable d'entretenir son verger biologique en pratiquant la taille douce ;
- Savoir réaliser les tailles d'éclaircie et les tailles de restauration des vieux arbres ;
- Être capable de tailler les jeunes arbres fruitiers suite à leur plantation.

### Contenu

- La physiologie de l'arbre : la mise à fruits et le renouvellement des rameaux fruitiers ;
- La taille douce des arbres fruitiers : les tailles d'éclaircie et de rajeunissement ;
- Pratique des tailles sur un verger de plein vent ;
- Les mécanismes de cicatrisation des arbres ;
- Principes de rénovation d'un verger ancien et mise en pratique ;
- Les différentes tailles de formation : en gobelet, en forme libre... et leurs conséquences sur la forme de l'arbre et le travail de taille futur de l'arboriculteur ;
- Être capable de réaliser la taille de formation sur différents fruitiers (à noyaux, à pepins...).

### Méthodes pédagogiques

Prise en compte de l'expérience des participants, exposé du formateur, exercices pratiques.

### Modalités d'évaluation

Mise en situation.

## 2- CHOISIR SON SÉCHOIR SOLAIRE

<b>Date</b>	Lundi 14 mars	<b>Intervenant</b>	Bruno LORTHIOIS, formateur à Alter'éco 30
<b>Durée</b>	1 jour	<b>Responsable pédagogique</b>	Aurore PÉGUIN <a href="mailto:formation-adearlot@orange.fr">formation-adearlot@orange.fr</a>
<b>Lieu</b>	À définir	<b>Crédit VIVEA</b>	210 € / jour

Cette formation permet de s'approprier cette technique et de la répliquer sur son exploitation en utilisant un modèle adapté.

### Prérequis

Aucun

### Objectifs

- Connaître les conditions optimales de la déshydratation ;
- Connaître les différences entre les différents séchoirs existants pour être capable de choisir un modèle adapté à une situation ;
- Avoir les bases pour construire un séchoir.

### Contenu

- Processus de déshydratation : avantage, conditions, étapes et notions à respecter, modes de conservation ;
- Étudier différents modèles de séchoirs, leurs coûts, leurs capacités, leurs usages (fruits, légumes, etc.) : séchoirs professionnels, de type « armoire », à flux forcé en auto-construction, séchoir solaire à inertie, grande capacité ;
- Découvrir des modèles de séchoir à réaliser soi-même : techniques de construction, manuel de fabrication du « Déshydr'alter co » d'Alter'éco 30 et ses résultats, méthode du banchage terre-paille ;
- Conseil/échange sur les projets.

### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, contenus multimédia, visites et temps d'échanges à partir des problématiques concrètes des stagiaires.

### Modalités d'évaluation

Mise en situation.

## 3- CONCEVOIR ET CONSTRUIRE SA SERRE BIOCLIMATIQUE

<b>Date</b>	Mardi 15 mars	<b>Intervenant</b>	Bruno LORTHIOIS, formateur à Alter'éco 30
<b>Durée</b>	1 jour	<b>Responsable pédagogique</b>	Aurore PÉGUIN <a href="mailto:formation-adearlott@orange.fr">formation-adearlott@orange.fr</a>
<b>Lieu</b>	À définir	<b>Crédit VIVEA</b>	210 € / jour

*L'architecture et la conception thermique des serres bio-climatiques permettent d'assurer des conditions stables de température et d'humidité, malgré les fluctuations extérieures. La formation vise à comprendre les principes de fonctionnement d'une serre bio-climatique et d'en découvrir les différentes étapes de construction.*

### Prérequis

Aucun

### Objectifs

- Découvrir les avantages d'une serre bio-climatique ;
- Comprendre ses principes de fonctionnement ;
- Savoir quels matériaux utiliser pour sa mise en œuvre et leurs coûts ;
- Connaître les contraintes et avantages de l'auto-construction ou de l'adaptation de serre existante.

### Contenu

- Orientation, inclinaisons des surfaces ;
- Les différents types de surfaces captatrices ;
- Isolation et inertie : points clefs et options ;
- Efficacité thermique : courbe de température ;
- Choix des matériaux et coûts ;
- Les étapes de la construction.

### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, visites, ateliers pratiques et temps d'échanges, selon les problématiques des stagiaires.

### Modalités d'évaluation

Mise en situation.

## 4- J'APPRENDS À PARER LES PIEDS DE MES ANIMAUX : ÉQUINS (CHEVAUX ET ÂNES)

<b>Date</b>	À définir	<b>Intervenant</b>	Jean-Baptiste HANNEBICQUE, éleveur équin
<b>Durée</b>	1 jour	<b>Responsable pédagogique</b>	Aurore PÉGUIN <a href="mailto:formation-adearlot@orange.fr">formation-adearlot@orange.fr</a>
<b>Lieu</b>	Théminettes	<b>Crédit VIVEA</b>	154 € / jour

### Prérequis

Aucun

### Objectifs

Acquérir les bases de l'entretien des pieds des animaux.

### Contenu

- Acquérir en autonomie pour intervenir sur l'entretien des pieds ;
- Connaissances de base du parage ;
- Évaluer les conditions de vie et alimentation des animaux pour certaines pathologies du pieds ;
- Anatomie de base, reconnaître un pied sain d'un pathologique, pédicurie, entretien des pieds ;
- Mise en pratique avec des animaux ;
- Positions de travail et sécurité.

### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et pratique.

### Modalités d'évaluation

Mise en situation.

## 5- ÉDUCATION ET DRESSAGE DU CHIEN DE TROUPEAU - INITIATION

<b>Date</b>	Jeudis 13 et 20 janvier, 3 et 10 février	<b>Intervenant</b>	Denis MALBOUYRES, éleveur et éducateur de chiens de travail
<b>Durée</b>	4 jours	<b>Responsable pédagogique</b>	Aurore PÉGUIN <a href="mailto:formation-adeaerlot@orange.fr">formation-adeaerlot@orange.fr</a>
<b>Lieu</b>	À définir	<b>Crédit VIVEA</b>	175 € / jour

### Prérequis

Les participants doivent venir avec leur propre chien.

### Objectifs

- Savoir observer et comprendre le comportement du chien de troupeau ;
- Connaître les consignes à donner à son chien de troupeau au quotidien et au travail ;
- Savoir utiliser son chien en condition de travail.

### Contenu

- Connaissances sur le chien ;
- Connaissances sur le troupeau et sa relation au chien ;
- Le statut du maître et sa relation au chien de travail ;
- Exercices à pratiquer à la maison ;
- Apprentissage et pratiques des consignes basiques au travail ;
- Exercices pratiques sur un troupeau.

### Méthodes pédagogiques

Pratique avec des apports théoriques à chaque situation.

### Modalités d'évaluation

Mise en situation.



## 6- LE COMPORTEMENT DES ANIMAUX ET LA RELATION HOMME-ANIMAL

<b>Date</b>	Jeudi 17 février et à définir	<b>Intervenante</b>	Marie-Christine FAVÉ, vétérinaire
<b>Durée</b>	2 jours	<b>Responsable pédagogique</b>	Aurore PÉGUIN <a href="mailto:formation-adearlot@orange.fr">formation-adearlot@orange.fr</a>
<b>Lieu</b>	À définir	<b>Crédit VIVEA</b>	175 € / jour

### Prérequis

Aucun

### Objectif

- Comprendre le comportement des animaux pour mieux appréhender la relation homme-animal en tant qu'éleveur ;
- Se faire un allier de l'animal pour travailler en sécurité.

### Contenu

- Dans quel monde vit l'animal et qu'exprime t-il par ses comportements ?
- Comment les animaux perçoivent les hommes, "relationnent" entre eux ?
- Quels modes de relations sont possibles avec les animaux ?

### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, échanges d'expériences, application pratique.

### Modalités d'évaluation

Mise en situation.

## 7- LE CHIEN, UN OUTIL POUR ÉDUIQUER SON TROUPEAU

<b>Date</b>	Jeudis 03 mars, 07 avril et 05 mai	<b>Intervenants</b>	Patrice PACAUD et David PLANQUE, Esprit troupeau
<b>Durée</b>	3 jours	<b>Responsable pédagogique</b>	Aurore PÉGUIN <a href="mailto:formation-adearlot@orange.fr">formation-adearlot@orange.fr</a>
<b>Lieu</b>	à définir	<b>Crédit VIVEA</b>	175 € / jour

### Prérequis

Les participants doivent venir avec leur propre chien.

### Objectifs

- Envisager votre travail autrement ;
- Eduquer votre troupeau grâce au chien de conduite.

### Contenu

Transmettre suffisamment de connaissances en comportement animal et les mettre en pratique afin que l'éleveur de vienne autonome et puisse, en toute circonstances, déplacer, trier et manipuler ses animaux à l'aide de son chien dans la sérénité.

### Méthodes pédagogiques

Pratique avec des apports théoriques à chaque situation.

### Modalités d'évaluation

Mise en situation.

## 8- SOIGNER SON ÉLEVAGE EN HOMÉOPATHIE – INITIATION

<b>Date</b>	Lundi 28 mars	<b>Intervenant</b>	Patrice ROUCHOSSÉ, vétérinaire homéopathe
<b>Durée</b>	1 jour	<b>Responsable pédagogique</b>	Aurore PÉGUIN <a href="mailto:formation-adearlot@orange.fr">formation-adearlot@orange.fr</a>
<b>Lieu</b>	À définir	<b>Crédit VIVEA</b>	210 € / jour

### Prérequis

Aucun

### Objectifs

Les éleveurs, soucieux de la santé de leur troupeau, apprécient de pouvoir agir dès les premiers symptômes et de participer à la guérison de leurs animaux.

L'efficacité, le faible coût des remèdes homéopathiques sont des atouts majeurs en élevage, sans oublier l'absence de résidus.

### Contenu

- Les bases de l'homéopathie ;
- Technique de recueil des symptômes, de répertorisation ;
- Les remèdes utiles notamment en traumatologie, en accompagnement à la mise bas, pour les mammites ou diarrhées.

### Méthodes pédagogiques

Pratique avec des apports théoriques à chaque situation.

### Modalités d'évaluation

Mise en situation.

## 9- SOIGNER SON ÉLEVAGE EN HOMÉOPATHIE – PERFECTIONNEMENT

<b>Date</b>	Mardi 29 mars	<b>Intervenant</b>	Patrice ROUCHOSSÉ, vétérinaire homéopathe
<b>Durée</b>	1 jour	<b>Responsable pédagogique</b>	Aurore PÉGUIN <a href="mailto:formation-adearlott@orange.fr">formation-adearlott@orange.fr</a>
<b>Lieu</b>	À définir	<b>Crédit VIVEA</b>	210 € / jour

*Pendant les modules de perfectionnement, les éleveurs gagnent en autonomie.*

### Prérequis

Avoir déjà participé à une initiation sur l'homéopathie.

### Objectifs

- Comprendre l'utilisation du répertoire, à partir de symptômes observés
- Savoir différencier un cas aigu d'une faux aigu et d'un chronique.
- Connaître des pathologies récurrentes.

### Contenu

- Études de cas chroniques ;
- Relier la dynamique des symptômes à la souche du remède.
- Les remèdes les plus fréquemment utilisés ;
- Apprendre à différencier l'abord des maladies aiguës et celui des maladies chroniques.

### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, études de cas, échanges d'expériences.

### Modalités d'évaluation

Mise en situation autour d'un étude de cas.

## 10- LES ARBRES FOURRAGERS, UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE POUR L'AUTONOMIE DE MA FERME

<b>Date</b>	Lundi 21 avril	<b>Intervenant</b>	Jérôme GOUST, auteur de "les arbres fourragers" et paysan
<b>Durée</b>	1 jour	<b>Responsable pédagogique</b>	Aurore PÉGUIN <a href="mailto:formation-adearlot@orange.fr">formation-adearlot@orange.fr</a>
<b>Lieu</b>	À définir	<b>Crédit VIVEA</b>	210 € / jour

### Prérequis

Aucun

### Objectifs

- Comprendre le rôle des feuilles d'arbres dans la ressource fourragère ;
- Être capable d'envisager les évolutions techniques et agronomiques pour développer et pérenniser cette ressource.

### Contenu

- Les pratiques fourragères existantes (arbres têtard, arbres pâturés...) ;
- Données sur les valeurs nutritives et sur l'intérêt fourrager des essences ;
- Présentation du programme de l'INRA Lusignan ;
- Utilisation des ressources arborées existantes et perspectives de développement ;
- Echanges sur les plantations envisagées par les participants.

### Méthodes pédagogiques

Prise en compte de l'expérience des participants, exposé du formateur, exercices pratiques et terrain.

### Modalités d'évaluation

Mise en situation.

## II – FACE AUX ALÉAS DE LA VIE, QUEL STATUT MATRIMONIAL ET QUELLE FORME JURIDIQUE NOUS PROTÈGENT-ILS AU MIEUX ?

<b>Date</b>	date à définir	<b>Intervenant</b>	Jérôme Chaubet, avocat
<b>Durée</b>	1 jour	<b>Responsable pédagogique</b>	Aurélie Challancin <a href="mailto:afocg.quercy@gmail.com">afocg.quercy@gmail.com</a>
<b>Lieu</b>	Assier	<b>Crédit VIVEA</b>	210 € / jour

### Prérequis

Aucun

### Objectifs

- Savoir exprimer ses objectifs patrimoniaux pour chacun des membres du couple et ses interrogations ;
- Mesurer l'impact du régime matrimonial et de la forme juridique de l'exploitation sur les droits patrimoniaux de chacun des membres du couple notamment en cas de décès ou de divorce ;
- Choisir son statut matrimonial et la forme juridique de son exploitation en accord avec les droits patrimoniaux souhaités pour chacun des membres du couple.

### Contenu

- Accueil et expression des attentes et objectifs des stagiaires ;
- Apport de contenu sur les différents régimes matrimoniaux (mariage, PACS, concubinage) ;
- Apport de contenu sur les différentes formes juridiques d'exploitation agricole.

### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, exercices d'autodiagnostic et échanges, mise en situation.

### Modalités d'évaluation

Bilan en fin de journée, mise en situation

## 12- COMPRENDRE SON STRESS POUR GAGNER EN SÉRÉNITÉ DANS SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

<b>Date</b>	dates à définir	<b>Intervenante</b>	Corine CAPDEQUI-PEYRANERE
<b>Durée</b>	2 jours	<b>Responsable pédagogique</b>	Aurélié Moreira <a href="mailto:afocg.quercy@gmail.com">afocg.quercy@gmail.com</a>
<b>Lieu</b>	Assier	<b>Crédit VIVEA</b>	224 € / jour

### Prérequis

Aucun

### Objectifs

Permettre à chacun·e de mieux comprendre le stress et de retrouver plus de sérénité face aux situations du quotidien.

### Contenu

Jour 1 : Mieux se connaître et connaître son stress pour mieux s'en détacher.

- Comprendre nos différents cerveaux pour comprendre comment se crée notre stress ;
- Repérer les signes de stress pour le prévenir ;

Jour 2 : Aller vers plus de sérénité dans les situations difficiles.

- Trucs et astuces pour retrouver plus de détente dans les situations à chaud ;
- Trucs et astuces, exercices pour retrouver durablement un esprit plus serein et développer ses capacités d'adaptation.

### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, exercices d'autodiagnostic et échanges, mise en situation par jeux de rôle.

### Modalités d'évaluation

Bilan en fin de journée, mise en situation.

## 13- RÉGLEMENTATION ET HYGIÈNE : LA MÉTHODE HACCP OBLIGATOIRE

<b>Date</b>	16 février et 02 mars	<b>Intervenant</b>	Yves ARNAUD, CFPPA Aurillac
<b>Durée</b>	2 jours	<b>Responsable pédagogique</b>	Aurore PÉGUIN <a href="mailto:formation-adearlott@orange.fr">formation-adearlott@orange.fr</a>
<b>Lieu</b>	À définir	<b>Crédit VIVEA</b>	196 € / jour

La formation à l'hygiène est obligatoire pour toute personne qui travaille en lien avec les denrées alimentaires pour une activité commerciale. Cela ne vous dispense pas de faire agréer votre laboratoire individuellement.

### Prérequis

Aucun

### Objectifs

- Être capable de maîtriser la qualité sanitaire d'une denrée alimentaire ;
- Connaître les bonnes pratiques d'hygiène ;
- Connaître les microbes et leurs moyens de maîtrise.

### Contenu

- La réglementation sanitaire en fonction des différents statuts d'ateliers ;
- Les bases de l'hygiène alimentaire ;
- Les bonnes pratiques d'hygiène ;
- La réglementation sur l'étiquetage ;
- Aide à la rédaction d'un PMS.

### Méthodes pédagogiques

Prise en compte de l'expérience des participants, exposé du formateur.

### Modalités d'évaluation

Mise en situation.



## 14- INITIATION À LA SOUDURE : PRINCIPES ET APPLICATION

<b>Date</b>	17 et 31 mars	<b>Intervenant</b>	François MONNIER, ferronnier métallier et paysan
<b>Durée</b>	2 jours	<b>Responsable pédagogique</b>	Aurore PÉGUIN <a href="mailto:formation-adearlott@orange.fr">formation-adearlott@orange.fr</a>
<b>Lieu</b>	À définir	<b>Crédit VIVEA</b>	175 € / jour

Améliorer ses connaissances en soudure à l'électrode enrobée (baguette) et pouvoir les mettre en pratique sur du matériel agricole spécifique.

### Prérequis

Aucun

### Objectifs

- Comprendre le procédé de la soudure à l'électrode enrobée (baguette) ;
- Être capable de souder, en maîtrisant sa sécurité ;
- Savoir faire des soudures et réparations de base.

### Contenu

- Principe de l'arc électrique et précautions générales ;
- Les différents postes à souder et leurs caractéristiques ;
- Les électrodes ;
- Réglages, géométrie du soudage, vitesse de soudage ;
- Notions de soudage en position et les différents matériaux ;
- Conséquences d'une soudure : appréhender les déformations, notion de zone impactée thermiquement (cas des réparations) ;
- Mise en pratique.

### Méthodes pédagogiques

Présentation, échanges d'expériences, théorie.

### Modalités d'évaluation

Mise en situation.

## 15- DÉMARRER SA COMPTA : LES ENJEUX ADMINISTRATIFS DE MA FERME

<b>Date</b>	1 session le 18 février et une autre le 9 juin	<b>Intervenant e(s)</b>	Animatrice-formatrice de l'AFOCG Quercy
<b>Durée</b>	1 jour	<b>Responsable pédagogique</b>	Aurélie Moreira <a href="mailto:afocg.quercy@gmail.com">afocg.quercy@gmail.com</a>
<b>Lieu</b>	Assier	<b>Crédit VIVEA</b>	154 € / jour

Vous êtes récemment installé et souhaitez gérer vos obligations administratives. Cette formation est le début du parcours comptabilité proposé par l'Afocg Quercy,

### Prérequis

Aucun

### Objectifs

- Maîtriser l'environnement fiscal, social et juridique de la ferme ;
- Comment s'y prendre pour commencer la comptabilité de mon activité ? ;
- Se mettre au clair avec les différentes obligations administratives.

### Contenu

- Les fondamentaux de la comptabilité : Bilan et Compte de résultat ;
- Initiation et méthode pour ranger ses factures et commencer la saisie comptable ;
- Mise en place d'un calendrier de gestion / Connaître l'Afocg et les groupes comptas.

### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques

### Modalités d'évaluation

Bilan en fin de journée

## 16- SE METTRE AU CLAIR AVEC SES CONTRATS D'ASSURANCE

<b>Date</b>	22 mars et 5 avril	<b>Intervenant</b>	Patrick BARRAT, Consultant en assurances
<b>Durée</b>	2 jours	<b>Responsable pédagogique</b>	Ingrid Poudret <a href="mailto:afocg.quercy@gmail.com">afocg.quercy@gmail.com</a>
<b>Lieu</b>	Assier	<b>Crédit VIVEA</b>	210 € / jour

Le petit + de cette formation : 1H avec l'intervenant sur vos contrats d'assurances, le 6 avril à Assier.

### Prérequis

Aucun

### Objectifs

- Se familiariser avec le monde des assurances ;
- Être capable de vérifier la pertinence de ses contrats d'assurance par rapport à ses besoins.

### Contenu

- Le langage des assureurs ;
- Les différents assureurs ;
- Le contrat d'assurance, c'est quoi ? son évolution (souscription, gestion, résiliation) ;
- Recenser et classer les risques ;
- Diagnostique individuel de vos contrats d'assurance.

### Méthodes pédagogiques

Diaporama et distribution d'un livret. Etude de situations.

### Modalités d'évaluation

Bilan en fin de journée, mise en situation.

# 17- COMPRENDRE LA TVA ET L'IMPOSITION SUR LE REVENU

<b>Date</b>	jeudi 24 mars	<b>Intervenant e(s)</b>	AFOCG Quercy
<b>Durée</b>	1 jour	<b>Responsable pédagogique</b>	Aurore PÉGUIN <a href="mailto:formation-adearlott@orange.fr">formation-adearlott@orange.fr</a>
<b>Lieu</b>	Assier	<b>Crédit VIVEA</b>	175 € / jour

## Prérequis

Aucun

## Objectifs

- Comprendre le fonctionnement de la TVA et son calcul ;
- Acquérir une méthodologie pour réaliser sa comptabilité TVA ;
- Comprendre sa déclaration de revenu complémentaire et être capable de la réaliser soi même.

## Contenu

Cette formation s'adresse aux personnes récemment installées et/ou souhaitant gagner en autonomie sur le suivi de leur comptabilité et la réalisation des démarches administratives associées.

Cette journée vous invite également à prendre un temps de recul sur votre ferme et à partager vos problématiques avec d'autres.

- La Taxe sur la Valeur Ajoutée : son utilité pour le gouvernement et les différents taux qui s'appliquent.
- Les différents régimes fiscaux pour la TVA en fonction des domaines d'application (production agricole, agrotourisme...).
- Le calcul de la TVA.
- Les règles pour la déclaration TVA et de revenu complémentaire, méthodologie pour faire ses déclarations.

## Méthodes pédagogiques

Exercices en groupe, retours d'expériences, théorie.

## Modalités d'évaluation

Mise en situation.

## 18- PRÉPARER SON AG DE GAEC : LES BONS COMPTES FONT LES BONS ASSOCIÉS

<b>Date</b>	14 avril	<b>Intervenant e(s)</b>	AFOCG Quercy
<b>Durée</b>	1 jour	<b>Responsable pédagogique</b>	Ingrid Poudret <a href="mailto:afocg.quercy@gmail.com">afocg.quercy@gmail.com</a>
<b>Lieu</b>	Assier	<b>Crédit VIVEA</b>	154 € / jour

*Vous êtes en Gaec et souhaitez que l'ensemble des associés est une compréhension éclairée des enjeux des comptes courants d'associés.*

### Prérequis

Etre associés d'une société agricole.

### Objectifs

- Préparer son assemblée générale de Gaec ;
- Maîtriser les particularités comptables des sociétés par tous les associés ;
- Faciliter les décisions de partage de résultat et d'évaluation correspondant à des objectifs de chacun ;
- Comprendre les comptes associés et ce qu'ils contiennent.

### Contenu

- Identifier les points indispensables à aborder lors d'une assemblée générale de GAEC ;
- Partage du résultat et rémunération du travail / Partage du résultat et revenu disponible de chacun ;
- Suivre les comptes courants d'associés : apports et prélèvements.

### Méthodes pédagogiques

La formation sera basée sur les questions des participants, des apports simples, des temps de travaux entre associés d'une même société sur leur propre situation / comptabilité, des échanges entre l'ensemble des participants.

### Modalités d'évaluation

Bilan en fin de journée , mise en situation.

## 19- TRAVAILLER ENSEMBLE SANS S'ASSOCIER : ENTRAIDE ET BANQUE DE TRAVAIL

<b>Date</b>	07 juin	<b>Intervenant e(s)</b>	AFOCG Quercy
<b>Durée</b>	1 jour	<b>Responsable pédagogique</b>	Aurélie Challancin <a href="mailto:afocg.quercy@gmail.com">afocg.quercy@gmail.com</a>
<b>Lieu</b>	Assier	<b>Crédit VIVEA</b>	175 € / jour

### Prérequis

Aucun

### Objectifs

- Connaître et s'approprier les principales règles de la réglementation du contrat d'entraide et de la banque de travail ;
- Repérer les différentes clés de réussite nécessaires au bon fonctionnement d'un groupe d'agriculteurs qui s'entraident ;
- Mettre en place un contrat d'entraide entre agriculteurs.

### Contenu

- Présentation de la réglementation de et d'une banque de travail ;
- Acquérir les moyens de mettre en place un contrat d'entraide ;
- Construire un prévisionnel d'entraide ;
- Se donner des outils de gestion de la banque de travail.

### Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, exercices d'autodiagnostic et échanges, mise en situation.

### Modalités d'évaluation

Bilan en fin de journée, mise en situation.

## 20- TRAVAILLER EN COLLECTIF

<b>Date</b>	À définir	<b>Intervenante</b>	Emilie PORTE, AFOCG
<b>Durée</b>	3 jours	<b>Responsables pédagogiques</b>	Mathilde BONNARD et Yves BRUEL <a href="mailto:installation-adearlot@orange.fr">installation-adearlot@orange.fr</a>
<b>Lieu</b>	À définir	<b>Crédit VIVEA</b>	0 € / jour accompagnement collectif pris en charge par la région

Ces 3 jours d'accompagnement ont pour but de travailler sur l'installation et le travail en collectif : qu'est-ce que le collectif, qu'est-ce qui se vit dans le collectif et comment monter en compétences (confiance, partage, communication, etc.), et découverte d'outils au service des collectifs.

### Prérequis

Avoir déjà pris des renseignements sur l'installation en collectif et avoir une envie affirmée de s'installer et travailler à plusieurs.

### Objectifs

- Rencontrer d'autres personnes intéressées par l'installation en collectif en agriculture et cherchant à constituer ou intégrer un collectif ;
- Réfléchir à ce qu'est l'installation agricole en collectif (où ça commence et jusqu'où cela peut aller) ;
- Prendre conscience de ce qui se vit dans l'activité en collectif et des compétences relationnelles et organisationnelles nécessaires pour pouvoir le vivre : confiance, leadership, partage des activités (organisation, délégation, responsabilité), communication / décision en commun, gestion des conflits / médiation ;
- Découvrir des outils au service de la vie des collectifs.

### Méthodes pédagogiques

Jeux d'interconnaissance, travail en sous groupe et en grand groupe.

### Modalités d'évaluation

Bilan en fin de journée et en fin de formation.

## 21- CHIFFRER SON PROJET - RÉALISER SON PRÉVISIONNEL ÉCONOMIQUE

<b>Date</b>	1 <sup>re</sup> session : jeudi 24 février, mardi 1 <sup>er</sup> mars et mercredi 9 mars 2 <sup>e</sup> session : jeudis 9, 16 et 23 juin	<b>Intervenant e(s)</b>	ADEAR du Lot
<b>Durée</b>	3 jours	<b>Responsables pédagogiques</b>	Mathilde BONNARD et Yves BRUEL <a href="mailto:installation-adearlot@orange.fr">installation-adearlot@orange.fr</a>
<b>Lieu</b>	Assier	<b>Crédit VIVEA</b>	0 € / jour <i>accompagnement collectif pris en charge par la région</i>

### Prérequis

Aucun

### Objectif

Dimensionner économiquement son projet.

### Contenu

Jour 1

- chiffrage des différents aspects de son projet ;
- le cycle de production (charges/recettes) ;
- l'outil de travail et son financement ;
- la trésorerie de première année.

Jour 2

- présentation des notions comptables de base ;
- présentation du logiciel.

Jour 3

- Les aides à l'installation et à l'exploitation ;
- prise en main du logiciel de prévisionnels ;
- le regard du banquier et l'analyse d'un dossier de financement.

Jour 4

- fin de saisie des chiffres de son projet dans le logiciel et impression documents comptables ;
- analyse des documents comptables (Compte de résultat, Plan de trésorerie et plan de financement).

### Méthodes pédagogiques

Présentation ppt, travail individuel, présentation au groupe.

### Modalités d'évaluation

Bilan à la fin de chaque journée. Prévisionnel réalisé à la fin des journées.



## 22- LES STATUTS EN AGRICULTURE : JURIDIQUE, SOCIAL ET FISCAL

<b>Date</b>	1 <sup>re</sup> session : jeudi 17 mars 2 <sup>e</sup> session : jeudi 30 juin	<b>Intervenant e(s)</b>	AFOCG Quercy
<b>Durée</b>	1 jour	<b>Responsables pédagogiques</b>	Mathilde BONNARD et Yves BRUEL <a href="mailto:installation-adearlot@orange.fr">installation-adearlot@orange.fr</a>
<b>Lieu</b>	Assier	<b>Crédit VIVEA</b>	0 € / jour accompagnement collectif pris en charge par la région

Cet accompagnement collectif permet d'acquérir les connaissances liées au statuts en agriculture (juridique, social et fiscal) afin de pouvoir opter pour des statuts adaptés à son projet.

### Prérequis

Aucun

### Objectifs

Acquérir les bases juridiques, sociales, fiscales.

### Contenu

- Présentation des différents statuts (juridiques, sociaux et fiscaux) et de leur spécificité ;
- Etudes de cas en demi groupe pour choisir les statuts pour des projets « école » ;
- Travail personnel par rapport à son projet et les statuts les plus adaptés.

### Méthodes pédagogiques

Présentation ppt, exercice sur des cas concrets.

### Modalités d'évaluation

Bilan à la fin de la journée

## 23- FONCIER ET TERRITOIRE

<b>Date</b>	1 <sup>re</sup> session : mardi 22 mars 2 <sup>e</sup> session : jeudi 2 juin	<b>Intervenant e(s)</b>	ADEAR du Lot
<b>Durée</b>	1 jour	<b>Responsables pédagogiques</b>	Mathilde BONNARD et Yves BRUEL <a href="mailto:installation-adearlot@orange.fr">installation-adearlot@orange.fr</a>
<b>Lieu</b>	Assier	<b>Crédit VIVEA</b>	0 € / jour accompagnement collectif pris en charge par la région

*Cet accompagnement collectif permet de réfléchir collectivement sur l'accès au foncier, les recherches à mener, la cohérence projet/foncier et acquérir les connaissances liées au foncier et à l'urbanisme (démarches acteurs, spécificités du territoire) nécessaires pour entamer de façon méthodique sa recherche.*

### Prérequis

Aucun

### Objectif

Connaître les principales démarches à réaliser.

### Contenu

- Méthode pour définir par où commencer ses recherches de foncier ;
- Connaître la réglementation concernant le foncier agricole et la SAFER ;
- Connaître les différents baux locatifs, l'autorisation d'exploiter et les règles d'urbanisme.

### Méthodes pédagogiques

Présentation des démarches, travail en petit groupes, temps d'échanges

### Modalités d'évaluation

Bilan en fin de journée

## 24- DE L'IDÉE... AU PROJET

<b>Date</b>	du 16 au 18 mai	<b>Intervenant e(s)</b>	ADEAR du Lot
<b>Durée</b>	3 jours	<b>Responsables pédagogiques</b>	Mathilde BONNARD et Yves BRUEL <a href="mailto:installation-adearlot@orange.fr">installation-adearlot@orange.fr</a>
<b>Lieu</b>	St Simon	<b>Crédit VIVEA</b>	0 € / jour accompagnement collectif pris en charge par la région

3 jours ce n'est pas de trop pour réfléchir son changement de vie.

Cet accompagnement collectif permet d'explorer son envie de devenir paysanne ainsi que son parcours avec d'autres personnes pour la transformer en projet d'installation agricole.

### Prérequis

Aucun

### Objectifs

- Transformer une idée, une envie en un projet défini ;
- Clarifier ses attentes professionnelles et personnelles ;
- Connaître la démarche de projet et identifier les compétences nécessaires à la construction de son projet.

### Contenu

Jour 1

- Présentation des projets de chacun ;
- Les étapes de la construction d'un projet ;
- Et pour moi, ce qui me pousse, ce qui me freine (mes motivations , mes craintes).

Jour 2

- Le point sur mon parcours et mise en relation avec les besoins du projet.
- Le point sur mon parcours et mise en relation avec les besoins du projet ;
- Articulation entre projet de vie et projet professionnel.

Jour 3

- Être capable de décrire précisément son projet et de planifier sa mise en oeuvre ;
- Mettre en lumière les éléments à approfondir, les atouts et contraintes pour sa réalisation ;
- Élaborer un plan d'action pour la mise en oeuvre du projet.

Demandez le programme détaillé de chaque journée et les dates précises à l'ADEAR.

### Méthodes pédagogiques

Exercice en groupe (binôme et plus), présentation d'outils.

### Modalités d'évaluation

Bilan à la fin de chaque journée. Réalisation d'un plan d'action par personne.

# LA PRISE EN CHARGE DES FORMATIONS

Si vous êtes chef·fe d'exploitation agricole, entrepreneur.se du paysage, de travaux agricoles ou forestiers, collaborateur·trice d'exploitation ou d'entreprise agricole, aide familial ou cotisant·e de solidarité et que vous réglez chaque année une contribution formation collectée par la MSA, votre formation sera prise en charge entièrement par le fonds VIVEA.

Les porteurs de projet engagés dans un parcours CE PPP seront également pris en charge par les fonds de formation VIVEA, et sans plafond, si et seulement s'ils n'ont pas d'autre moyen de financer leur formation (CPF, Pôle Emploi...).

Pour savoir si vous êtes à jour de vos cotisations VIVEA,  
**Prenez contact avec la MSA Nord Pyrénées**  
Au : 05 65 35 86 00



Chaque contributeur dispose de 2 250 € / an pour se former (environ 12 jours). Ce crédit est disponible par année civile et n'est pas reportable d'une année sur l'autre. Chaque contributeur peut consulter à tout moment son solde sur son compte personnel sur le site VIVEA. Si vous n'avez plus de crédit disponible, l'Organisme de Formation pourra facturer le coût de la formation.

Suivez votre crédit et créez votre compte VIVEA sur le site [vivea.fr](http://vivea.fr) ou allez visiter la [FAQ](#) de VIVEA pour en apprendre plus !

**Si vous ne contribuez pas aux fonds VIVEA, il existe d'autres solutions que nous pouvons vous proposer. Dans ce cas, faites-le nous savoir !**

## LE CRÉDIT D'IMPÔT FORMATION

Dans le cadre de la loi en faveur des PME, tout chef d'entreprise au régime d'imposition réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il participe à des formations. Ce crédit d'impôt est destiné à encourager à se former.

**Comment est calculé le crédit d'impôt ?** Le montant déductible des impôts correspond au total des heures passées en formation au cours de l'année civile, multiplié par le taux horaire du SMIC en vigueur au 31 décembre, dans la limite de 40 heures par an et par entreprise (soit 6 jours environ).

*Exemple : en 2021, vous avez suivi une journée de formation soit 7 heures. Votre crédit d'impôt s'élèvera à 7h x 10,48 € (SMIC horaire au 01/10/2021) soit 73,36 € / journée de formation.*

**Comment bénéficier du crédit d'impôt ?** Lors de la déclaration d'impôt, il faut renseigner la déclaration spéciale Cerfa n°12635-01 disponible auprès du service des impôts, ou bien téléchargeable sur [www.impot.gouv.fr](http://www.impot.gouv.fr) dans la rubrique « Recherche de formulaire ». Le crédit d'impôt calculé doit ensuite être reporté sur la déclaration n°2042 C - § 8 – case WD ou sur la déclaration n°2572 (impôt sur les sociétés).

**Les justificatifs à conserver :** en cas de contrôle, le stagiaire ayant déclaré un crédit d'impôt devra prouver qu'il a bien suivi une formation. La facture et l'attestation de présence précisant le nom du stagiaire, qui sont fournies par l'Organisme de Formation, peuvent servir de justificatif.

# LE SERVICE DE REMPLACEMENT

Dans le cadre d'une formation, un chef d'entreprise peut faire appel au service de remplacement.

Si vous êtes au régime d'imposition réel, avec le crédit d'impôt, le remplacement vous coûte 2,36 € de l'heure ! Si vous avez déjà un salarié sur l'exploitation, vous pouvez vous faire remplacer par celui-ci. A défaut, le service de remplacement vous aide à en trouver un.

## **Service de remplacement**

Maison de l'Agriculture  
430, Avenue Jean Jaurès  
46000 Cahors  
Tél. : 05 65 23 22 68  
Fax : 05 65 23 22 67  
Email : [sra46@wanadoo.fr](mailto:sra46@wanadoo.fr)

Le remplacement pourra s'effectuer le jour de la formation ou dans un délai maximum de 3 mois à compter de la date de la formation.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact directement avec le service de remplacement : les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h – de 14h à 17h30.

## NOUS CONTACTER



Place de la halle  
46 320 ASSIER  
09 80 78 99 86  
**afocg.quercy@gmail.com**  
[www.interafocg.org/afocg46](http://www.interafocg.org/afocg46)



Place de la halle  
46320 ASSIER  
05 65 34 08 37  
**adearlot@orange.fr**  
[www.agriculturepaysanne.org/adear-du-lot](http://www.agriculturepaysanne.org/adear-du-lot)

**Les formations proposées dans ce catalogue sont mises en place avec le concours financier de**

